20000113-0004-2

L'Orient LE JOUR

INFORMATIONS LOCALES

CONSEIL DES MINISTRES - Nouveaux membres de la Commission de contrôle des banques

Le gouvernement respecte l'opposition « même si elle est souvent injuste »

Deux points essentiels à retenir de la réunion du Conseil des ministres tenue hier sous la présidence de M. Sélim Hoss : les éloges du chef du gouvernement à la troupe qui, selon lui, est intervenue de manière *«héroïque»* à Denniyé, et les flèches décochées dans ce cadre en direction de l'opposition ; la nomination des nouveaux membres de la Commission de contrôle des banques, à la tête de laquelle se trouve désormais M. Walid Alameddine.

Le Premier ministre a entamé la réunion en déplorant les événements de Denniyé et en rendant un vibrant hommage à *«l'armée et à ses martyrs, qui se sont sacrifiés pour l'amour de la patrie»*. Se félicitant également de la réaction positive des habitants de la région à l'intervention militaire, M. Hoss a en outre répondu aux critiques que certaines parties avaient alors adressées au Cabinet. *«Ce sont toujours les mêmes voix qui s'élèvent contre le gouvernement, avec ou sans raison»*, a-t-il déclaré, avant de poursuivre : *«Nous avons suivi les douloureux événements de près, heure par heure. Nous avons pris les mesures que le devoir nous a dictées et assumé l'entière responsabilité de tous les développements. Le reste n'est qu'allégations»*, a affirmé M. Hoss avant de conclure : *«Nous respectons toutefois l'existence de l'opposition même si celle-ci est souvent injuste car nous croyons que, sans elle, il n'y aurait pas de démocratie»*.

Le porte-parole du gouvernement, le ministre Anouar el-Khalil, a donné lecture des résolutions prises lors de la réunion. Retenons parmi elles la nomination de nouveaux membres au sein de la Commission de contrôle des banques. Ont été désignés : Walid Alameddine, président, Farouk Mahfouz, Amine Awad, Jihad Saliba et Kamal Samaha, membres. Notons que M. Alameddine est actuellement directeur de la société de consulting bancaire et financière Bonner.

Le Conseil des ministres a en outre approuvé l'équivalence entre les deux diplômes du *«freshman»* et du baccalauréat libanais.

Par ailleurs, M. Hassan Falha a été nommé directeur général de l'Information et commissaire du gouvernement auprès de Télé-Liban.

Questions - réponses

Se prêtant aux questions des journalistes, M. el-Khalil a affirmé par la suite qu'il ne restait plus au Liban-Nord qu'un petit nombre de fondamentalistes armés qui sont pourchassés par les services de sécurité. La stabilité dans la région n'est plus menacée, a-t-il indiqué.

Le porte-parole du gouvernement a donné des précisions quant aux griefs que le président Hoss nourrit à l'égard d'une *«partie de l'opposition qui a amplifié et déformé les événements»* de Denniyé. *«D'aucuns ont été même jusqu'à mettre en doute la compétence des services de sécurité et de l'armée»*, a-t-il dit, ajoutant : *«D'autres encore, dans des déclarations à la presse et à la télévision, ont voulu faire croire aux gens que le pays était désormais privé de forces de sécurité»*. Et M. Khalil de conclure : *«L'opposition constructive est la bienvenue, mais nul n'a le droit de porter atteinte à la stabilité du pays»*.

Les parents éplorés devant le siège du Conseil des ministres. (Photo Wissam Moussa)

Sit-in des parents des personnes disparues

Leurs manifestations hebdomadaires à chaque réunion du Conseil des ministres revêtent un caractère de plus en plus poignant. Les parents des personnes disparues pendant la guerre civile ne cessent de lancer des appels à la conscience des dirigeants à travers des sit-in organisés chaque semaine devant le siège du Conseil des ministres.

Hier, le comité, qui mène une campagne ayant pour slogan «Nous avons le droit de savoir», a en outre publié un communiqué dans lequel il s'est félicité des positions prises en faveur de sa cause par les instances spirituelles du pays. Le patriarche maronite, Nasrallah Sfeir, le mufti de la République, cheikh Mohammed Rachid Kabbani, et le président du Conseil supérieur chiite, cheikh Mohammed Mehdi Chamseddine, avaient appuyé les revendications du comité des parents des personnes disparues. Celui-ci réclame notamment la formation d'une commission officielle pour enquêter sur le sort des personnes enlevées pendant la guerre civile.

Dans ce cadre, le communiqué demande aux députés «d'assumer leurs responsabilités par rapport à cette question humanitaire et nationale» *et ce, en réclamant des comptes au gouvernement* «qui ne prend pas l'affaire au sérieux».